

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste : 35 fr.
En ad. : 18
Six mois : 10
Trois mois : 5

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 10 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.]

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse,

SAUMUR

11 Juillet 1882.

BULLETIN

La Conférence, il faut bien le dire, est aux mains de M. de Bismark, puisque la majorité, composée de quatre puissances sur six, accepte ses inspirations.

Or, M. de Bismark a été dérangé dans ses plans par l'Angleterre, dont l'ambassadeur a pris l'initiative de poser brusquement la question d'intervention. Il se trouve ainsi entre sa protégée, la Porte, qui ne veut pas intervenir contre des musulmans pour couvrir des intérêts chrétiens, et la Grande-Bretagne, qui est toute prête à tirer le canon avec ou sans le concours des autres puissances.

Il doit comprendre à cette heure qu'il aura peine à vaincre les répugnances d'Abdul-Hamid à se faire le gendarme de l'Europe contre ses propres sujets. Son but est donc de manœuvrer de manière à ne laisser agir la Grande-Bretagne qu'en compagnie de deux ou trois autres puissances, pour donner à son intervention un caractère européen et non pas seulement britannique.

Il y a huit jours à peine, le gouvernement faisait démentir par une note de l'Agence Havas qu'une demande de crédits doit être faite aux Chambres. Samedi, cette demande a été présentée officiellement par le ministre de la marine et le ministre des affaires étrangères.

nière est réalisé aujourd'hui. Nous constatons encore une fois qu'il faut toujours prendre le contre-pied de ce que dit le gouvernement.

L'amiral Jauréguiberry a essayé d'atténuer la portée de cette demande de crédits en disant qu'il s'agissait de réparer quelques vieux navires. M. de Freycinet a compris que ce qu'il fallait réparer c'était le langage ridicule de son collègue. Aussi a-t-il fait une déclaration qui, sans nous éclairer sur sa politique étrangère, avoue au moins que « les circonstances sont graves », qu'on « ne peut répondre de l'avenir » et qu'il « faut se garder et des préoccupations intempestives et des illusions que les événements pourraient déjouer ».

En un mot, les circonstances sont pleines de dangers ; l'Europe entière est en armes ; nous devons faire « des armements en harmonie avec la situation de l'Europe ».

C'est toujours ainsi que commencent les grandes crises, et nous trouvons cette fois dans le langage du président du conseil, aussi bien dans ses vœux que dans ses réticences, toutes les prévisions d'événements redoutables.

Ces armements précipités sont faits en vue d'une expédition prochaine, et l'expédition paraît, hélas ! probable avant peu. Voilà ce qui se dégage des déclarations du ministre des affaires étrangères et plus encore de tout ce qui se passe à Constantinople, au Caire et à Londres.

Seulement, avec qui ferons-nous cette expédition ? Telle est la grosse question qui se pose à cette heure.

Ce ne sera pas avec l'Angleterre, puisque nous semblons nous séparer d'elle, puisque les dernières instructions données à l'amiral Conrad lui prescrivent de prendre le large, si l'amiral Seymour bombarde les forts d'Alexandrie.

D'ailleurs, depuis quelques jours se manifestent les symptômes d'une évolution nouvelle.

M. de Freycinet, sur des avis venus de Constantinople et de Berlin, tendrait à se séparer de l'Angleterre et même à rompre

avec elle, pour se rallier à la coalition des quatre autres puissances. Il se mettrait, en somme, dans la main de M. de Bismark.

Ce serait donc avec ce qu'on appelle encore le concert européen que M. de Freycinet engagerait le drapeau de la France.

La nouvelle est très-grave, et nous n'en parlons que parce que nous en trouvons les échos dans la presse française et étrangère.

AFFAIRES D'EGYPTE.

Les dépêches d'Egypte sont alarmantes. D'abord Arabi a formellement refusé de se rendre à Constantinople, sur l'ordre du Sultan.

Ensuite, lord Seymour, ayant constaté que les troupes égyptiennes continuaient à armer l'entrée du port, demande la reddition des forts dans les douze heures et menace de bombarder vingt-quatre heures après la sommation.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la gravité de ces nouvelles.

Alexandrie, 9 juillet, soir. Sur la recommandation de l'amiral Seymour, tous les consuls s'embarqueront demain. Ceux-ci font en sorte qu'avant vingt-quatre heures tous leurs nationaux soient embarqués également.

Tous les navires de guerre quittent la rade ; ils vont se placer hors des passes pour s'abriter contre le feu des canons égyptiens.

Il n'y a plus d'Européens dans la ville.

Les journaux publient la dépêche suivante :

« Hier, dans l'après-midi, l'on apercevait, du steamer Tanjore, des soldats égyptiens creusant des fossés et portant des munitions d'un fort à l'autre. »

MM. Colvin et Cartwright, accompagnés de tout le personnel du consulat gé-

ral, sont allés à bord du Tanjore, pour constater que les Egyptiens avaient repris les travaux de défense. »

M. Cartwright a envoyé la note suivante aux consuls généraux :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'il serait bon d'aviser tous vos nationaux d'avoir à quitter Alexandrie pour se réfugier sur quelque navire, dans le délai de vingt-quatre heures, après la réception de cet avertissement. »

Tous les membres des consulats sont maintenant à bord des vaisseaux. »

Alexandrie, 10 juillet. M. Kleczkowski, consul de France, s'est rendu ce matin à bord avec le personnel du consulat.

L'évêque latin est parti. Dix moines de l'ordre des Capucins ont refusé de quitter leur église Sainte-Catherine.

Soixante-un employés anglais du chemin de fer se sont embarqués, laissant cette administration totalement désorganisée.

Les bateaux regorgent de fuyards. Le Khédive fait de notables efforts pour retenir les derniers Européens, mais les consuls s'y opposent.

Comme je vous le télégraphiais, il y a huit jours, les consuls allemands et autrichiens, Saurma et Kosjek, ont formellement pesé sur la résolution d'Arabi-Pacha, pour le faire partir, mais l'opposition de Toulba, d'Abdellal et d'officiers les plus compromis, dont je vous informais également, a été victorieuse. Osman-Bey et Salem-Bey, aides de camp du Sultan, ayant échoué dans leur mission de ramener Arabi-Pacha à Constantinople, sont partis ce matin sur le Fevaid. Cependant, Arabi ne dissimule pas les craintes que lui inspire l'attitude résolue de l'Angleterre.

La Gazette de France dit qu'une dépêche reçue hier matin au ministère de la marine, et émanant de l'amiral Conrad, annonce que les premiers coups de canon seront tirés cet après-midi.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

CLÉRICALE !!

Par M^{lle} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE I^{er}

(Suite.)

Léon méditait profondément, en accueillant par un sourire cette avalanche d'interrogations. Il était acculé à une position difficile, dont il lui fallait sortir à son honneur.

Fils d'un homme compromis dans les événements politiques de 1848 et déporté en 1852, libre-penseur comme son père, mais moins carré dans ses opinions anti-religieuses et anti-sociales, il avait été amené par le hasard à désirer l'alliance d'une orpheline riche, seule au monde, pieusement élevée au couvent, et dont le vieux tuteur égoïste lui avait parlé comme d'un beau parti.

Ingénieur encore peu connu, de modeste fortune, il n'était pas indifférent à cette grosse question d'avenir dans laquelle la femme entre pour peu de chose et la dot pour presque tout.

Quand, entre les sombres grilles du parloir des Dames de la Compassion, il vit le frais et pur

visage de Geneviève, qu'il entendit sa voix musicale, qu'il recueillit ses fines et timides réflexions, la dot lui parut d'autant plus enviable que la femme avait plus de valeur.

Dans son cœur étroit, desséché par l'absence de toute croyance, se glissa subitement une véritable sympathie pour cette jolie petite personne dont il pourrait faire sa femme, mais qui, sans doute, ne l'accepterait pas pour mari si elle venait à soupçonner l'indépendance de ses convictions religieuses.

Il avait eu jusque-là le cynisme de la libre-pensée, professée hautement. Le premier franc regard de la loyale Geneviève lui inspira son premier accès d'hypocrisie.

Il pria M. Martel, le tuteur de la jeune fille, de ne point révéler les antécédents de M. Bourgeal père, déporté de l'Empire et amnistié depuis quelques mois à peine.

Il lui demanda de le présenter à la jeune fille comme un homme bien pensant, dont il lui serait facile de faire un mari modèle, pourvu qu'elle prit la peine de s'en mêler.

Le tuteur, qui jonglait avec les sentiments les plus intimes de la femme comme un escamoteur avec une orange, trouva bon de se débarrasser d'une tutelle peu gênante, il est vrai, mais qui ne le contraignait pas moins à quelques ennuyeuses visites chez les « béguines » qu'il n'aimait guère,

En outre, il n'était pas fâché de faire la fortune du fils d'un vieil ami, d'un coreligionnaire politique plus accentué que lui, dont il admirait fort les théories socialistes, sans les vouloir mettre en pratique par prudence.

Le silence se fit donc, grâce à sa complicité, autour du prétendant de Geneviève.

La supérieure des Dames de la Compassion, que son âge et ses infirmités rendaient plus accessible à une confiance trop peu justifiée, se reposait sur le tuteur de Geneviève du soin de ce jeune bonheur, et, le recevant de ses mains, crut sincèrement rendre l'orpheline heureuse en autorisant, en ce qui la concernait, la demande de Léon Bourgeal.

Avec les dix-huit ans, la candeur, le besoin de tendresse et de dévouement de Geneviève, une telle recherche devait aboutir. La pauvre enfant, qui n'avait point la vocation religieuse et qui ne connaissait ni la méfiance ni les longues réflexions, sentit sa sympathie juvénile répondre très-vite à celle que lui témoignait Léon, et, le mariage décidé en trois semaines, elle se déclara toute fière et toute heureuse de son choix.

M. Bourgeal père n'était point hypocrite. Il avait, au milieu de ses dangereuses exaltations, marché sans compromissions, sans défaillance, dans une route perverse, qu'il proclamait « noble et grande ! »

Il ne voulut pas voir la peau d'agneau dans laquelle s'enveloppait son fils, pour faire cette enviable conquête d'une « petite fille dévote et dotée ».

Il déclara seulement que, la conquête faite, son fils arrangerait son bonheur à sa guise, sans lui demander la concession d'une bénédiction religieuse qu'il lui répugnait à voir donner à un membre de sa famille.

Léon n'avait cure, lui non plus, de la bénédiction du ciel sur le foyer qu'il allait créer, mais l'écho du parloir des Dames de la Compassion retentissait encore des doux projets d'union, dans lesquels on disait vingt fois « l'église » pour une seule fois « la mairie ».

Il ne pouvait oublier cet écho.

Pour l'église, cette toilette immaculée, ce livre d'heures tout blanc comme celui d'une première communiant, cette pièce de mariage en or avec les initiales gravées, cette large numérotée préparée dans la mignonne bourse en perles d'argent, cadeau de la future demoiselle d'honneur.

Il entendait tout cela, se gardait bien de rien objecter, sentant, avec une poignante inquiétude, qu'il passerait pour l'antechrist s'il hasardait seulement le plus léger doute sur la beauté, la solennité, le charme, l'attendrissement mystique de cette cérémonie religieuse, que le chef de la famille refusait d'autoriser.

On lit dans le Temps :

« On s'attend au bombardement d'Alexandrie ou à l'occupation des forts de cette ville par les troupes anglaises pour demain matin 6 heures, heure du pays, ou 4 heures en France. »

» Dès hier soir, six heures, l'amiral Conrad, commandant de l'escadre française, a reçu l'ordre de quitter Alexandrie et d'aller mouiller à Port-Saïd.

» Ce déplacement est, à l'heure qu'il est, effectué.

» M. de Vorgas, notre consul général à Alexandrie, est monté à bord de l'*Hirondelle*, aviso de l'escadre.

Le Temps reçoit cette dépêche :

« Le bruit court que le khédive, sur l'avis d'Arabi-Pacha, a écrit au Sultan pour réclamer son secours contre les menaces de l'amiral anglais. »

Le Standard annonce que les réserves de l'armée ont été invitées à rejoindre leurs corps aujourd'hui.

L'amiral Seymour a quitté son yacht *Helicon* et a mis son pavillon à bord de l'*Invincible* qui s'est embossé à côté du *Monarch*.

Ce sont ces deux cuirassés qui ont dû ouvrir le feu hier matin.

Chronique générale.

La grande nouvelle que nous avons déjà donnée au sujet d'une tension des rapports de la France et de l'Angleterre, à propos des événements d'Égypte, loin de se démentir, semble se confirmer.

On affirme aujourd'hui que, contrairement aux propos répandus ces jours-ci, le cabinet anglais ne nous avait jamais fait d'ouvertures relativement à une action militaire commune en Égypte.

L'Angleterre n'est pas revenue en faveur de M. de Freycinet sur le refus de coopération qu'elle avait opposé à M. Gambetta. C'est en dehors de la France qu'elle comptait agir au cas où l'intervention turque, qu'elle affectait de considérer comme la seule acceptable, viendrait à faillir. Aussi notre gouvernement, craignant de voir l'Angleterre opérer sur l'Égypte un coup de main qui la rendait maîtresse à la fois du canal et du pays, songerait-il à formuler des observations préalables et préjudiciables.

On paraît fort peu rassuré dans les régions officielles sur l'issue des journées des 13 et 14. M. Caméscasse est mandé à chaque instant à l'Élysée et au quai d'Orsay et nos gouvernants ont beaucoup plus de conciliabules avec les commissaires de police qu'avec M. Alphand. Vous verrez que le roi de la grande fête nationale sera le casse-tête.

Qu'allait-il faire?... Comment tourner une difficulté d'autant plus épineuse que le caractère entier de son père ne lui était que trop connu?

Ce fut dans cette agitation des derniers jours qu'il conçut un plan d'exécution délicate, dont la chère mignonne n'eut aucun soupçon.

M. Bourgeal exigeant, pour consentir à l'union de son fils, un mariage purement civil, Léon fit faire les publications dans la banlieue parisienne, dans ce joli Fontenay-sous-Bois, qui cache ses vertes villas sous les feuillées séculaires de la forêt de Vincennes.

La famille possédait la une petite propriété, qu'elle habitait la plus grande partie de la belle saison, circonstance qui rendit possible le subterfuge adopté.

Le desservant fut prévenu qu'on viendrait peut-être, au premier jour, lui demander de bénir un mariage contracté civilement à Paris.

M. Bourgeal croyait sa future belle-fille avertie; il n'aurait pas dans l'esprit de cet homme tout d'une pièce que la fiancée de son fils, l'élève du couvent, fit une sérieuse résistance à ses volontés.

Dans la cathédrale, le matin même de ce jour terrible, il lui avait été donné de comprendre que son fils était tu, ou que son fils avait échoué, car l'enfant fanatique réclamait Saint-Sulpice, et ne s'était calmée qu'à la promesse de Fontenay.

Maître de lui, il n'adressa pas de reproches à

Le conseil municipal de Paris n'a pas de chance. Pour le grand gueuleton du 13 juillet, à l'occasion de l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville, il a adressé des invitations à tous les maires des capitales de l'Europe, et tous refusent les uns après les autres.

Le *Moniteur* publie la lettre par laquelle son directeur, M. Dalloz, refuse l'invitation qui lui a été adressée pour le banquet d'inauguration de l'Hôtel-de-Ville.

Ainsi, la presse de droite s'est unanimement dérobée aux appels qui lui ont été adressés.

On nous assure que le Président de la République a fait remarquer que le Conseil municipal avait manqué de déférence en n'invitant pas au banquet municipal le cardinal archevêque de Paris.

M^r DE LA BOUILLERIE.

On écrit de Bordeaux :

« Samedi matin, vers sept heures, le glas des bourdons de la Primatiale annonçait la mort de M^r François Rouillet de la Bouillierie, archevêque de Périgord et coadjuteur de Bordeaux. La fatale nouvelle était bien vite connue dans tous les quartiers de la ville, où elle excitait à la fois la consternation et la stupeur générales, car tout le monde ignorait la maladie de Sa Grandeur. »

» M^r de la Bouillierie était rentré à Bordeaux, il y a peu de jours, après un court voyage. Samedi dernier, il accompagnait un pèlerinage à Verdolais, et jeudi à onze heures il donnait, dans l'église Notre-Dame, la bénédiction nuptiale à M. d'Auberjon et à M^{lle} de Boissac. Jamais le prêtre, dont la parole était toujours si élevée et si pleine de délicatesse, ne fut mieux inspiré peut-être que dans l'allocution qu'il adressa aux jeunes époux. Son discours fut véritablement exquis.

» L'archevêque se retira tout de suite après la bénédiction nuptiale, et le bruit courut dans l'assistance qu'il était légèrement souffrant. On était bien loin, cependant, de supposer qu'on venait d'entendre pour la dernière fois cette parole si sympathique.

» Dans la nuit précédente, Monseigneur avait été atteint d'une forte cholérine. L'excellent docteur de Perry, appelé tout de suite, lui conseilla de ne pas aller à Notre-Dame, mais, pour ne pas contrister des amis, le prêtre ne s'en rendit pas moins à l'église, accompagné de M. de Perry, qui ne voulut pas le laisser aller seul.

» C'est au retour de Notre-Dame et en rentrant dans ses appartements que le mal s'aggrava. Des vomissements survinrent, des crises fréquentes se produisirent, et, dans l'intervalle, la prostration du malade était extrême. Cependant c'est vendredi soir seulement que le danger devint véritablement sérieux.

» Monseigneur, du reste, ne se faisait aucune illusion sur la gravité de son état. Il ne

Léon et, comptant sur son autorité, savoura largement les applaudissements de ses amis, point du tout étonnés, eux, d'assister à une cérémonie civile dont ils se faisaient gloire.

Quand il vit que cette autorité paternelle était vaincue dans le cœur de son fils, par la crainte de perdre la tendresse de Geneviève, le vieux seigneur éprouva l'une des plus violentes douleurs de sa vie.

Il se sentit tenté de mépriser Léon et plein d'une haine subtile pour l'épouse innocente qui se dressait entre eux.

Dès cette heure fatale, Geneviève n'eut pas d'ennemi plus ardent que ce vieillard vindicatif qui répondait avec aisance à ses admirateurs du Grand-Vélour, sans rien montrer du fiel qui lui montait aux lèvres.

C'était cet impossible récit que le marié du matin devait faire à Geneviève, en présence du cousin Placiel Mollus, dont l'attitude revêche le glaçait.

S'il eût été seul avec Geneviève, peut-être n'eût-il rien expliqué de tout, et son éloquence se fût bornée à la prière de croire en lui, en la promesse de la rendre heureuse, et en caresses souriantes qui eussent étouffé les interrogations et les reproches... puisque l'église de Fontenay était au bout.

Mais devant Placiel...

cessait de prier et consolait les amis et les serveurs qui l'entouraient.

» Après une forte crise, survenue la nuit suivante vers une heure, le confesseur de Sa Grandeur jugea qu'il était temps de lui porter le Saint-Viatique et de lui administrer l'Extrême-Onction. Ce fut M. l'abbé Gervais, vicaire général, resté auprès du malade avec son collègue, M. l'abbé Buchon, qui donna à l'archevêque les derniers Sacraments.

» C'est alors que se produisit la scène la plus touchante. Le vénérable cardinal Donnet, apprenant l'état de son coadjuteur, vint lui apporter ses consolations et réciter les prières des agonisants.

» Cependant la vie diminuait visiblement; l'archevêque de Périgord ne tarda pas à perdre la connaissance, et, quelques minutes avant six heures, il s'endormait, sans agonie, dans le Seigneur.

» La mort de M^r de la Bouillierie prive l'épiscopat français d'un de ses membres les plus éminents. Orateur remarquable, écrivain distingué, profondément versé dans les études théologiques et dans les connaissances philosophiques, M^r de Périgord était un de ces hommes que la Providence semble avoir créés pour en faire les champions de l'Église et du droit, dans son acceptation la plus haute. Le bien accompli dans sa carrière épiscopale est d'autant plus grand, qu'à l'autorité d'un talent hors ligne il joignait une bienveillance de caractère qui le faisait aimer de tous.

» On en voit la preuve aujourd'hui dans les regrets universels de notre cité. Le nom de Monseigneur le coadjuteur est dans toutes les bouches, son éloge dans toutes les conversations.

ÉTRANGER

ESPAGNE.—La question égyptienne préoccupe vivement l'opinion publique à Madrid. L'Espagne étant la seconde puissance coloniale dans l'extrême Orient, est, en effet, très-intéressée dans la question du canal de Suez.

On trouve étrange ici que les grandes puissances n'aient compté l'Espagne pour rien.

Le conseil des ministres a décidé hier de déclarer la législature actuelle suspendue et non terminée, afin de pouvoir, en cas de besoin, réunir les Cortès et adopter les mesures législatives que peuvent rendre nécessaires les éventualités de la question d'Orient.

Répondant à une interpellation qui a eu lieu au Sénat, le ministre des affaires étrangères a dit qu'il continuera ses réclamations au sujet des affaires de Saïda.

Le ministre a ajouté qu'il proposera aux Cortès un projet analogue à celui qui est soumis aux Chambres françaises.

LE GÉNÉRAL SKOBIELEFF.

Une grave nouvelle est arrivée de Russie il y a deux jours : le général Skobieff, le

Léon prit son parti bravement :

— Ma chère enfant, dit-il, je professe un culte pour mon père. Le moment serait mal choisi pour vous expliquer ses convictions, et surtout pour les défendre. A tort ou à raison, il ne reconnaît d'autre autorité intellectuelle que celle de la raison pure : il n'a pas la foi.

— Ah ! que je le plains ! dit doucement Geneviève.

— Mon père, qui a immolé sa fortune, sa jeunesse, sa liberté à ses principes, ne pouvait m'en faire le sacrifice. Il a désiré ne pas assister à la consécration religieuse de notre union. J'ai obéi, Geneviève, à son droit paternel, en le laissant présider notre mariage civil ; maintenant, je tiens à vous être agréable, chère enfant, en vous conduisant à l'église. Nous allons y arriver bientôt.

(A suivre) CLAIRE DE CHANDENREUX.

Deux avocats plaident.

— Maître X..., je déclare que le droit est de notre côté. C'est que je suis à cheval sur mon code, moi.

— Maître Z..., prenez garde ! Il est bien dangereux de monter une bête qu'on ne connaît pas.

héros de Khiva, du Khokand, de Plevna, de Schipka et de tant d'autres batailles et combats, est mort subitement dans un hôtel à trente-huit ans.

On dit que le sang aurait tout à coup cessé de circuler et que le cœur aurait été obstrué par un caillot de sang.

Quoi qu'il en soit, cette mort subite vient surtout en Allemagne, redoutaient fort l'influence et l'action du général.

Voici comment la *Gazette de Cologne* apprécie cet événement :

« Le parti panslaviste perd son chef le plus capable et son plus fougueux représentant. Son ambition infatigable l'aurait poussé aux plans les plus téméraires. C'était une nature démoniaque (*daemionischen naturem*) chez qui l'entraînement enthousiasme du cœur était allié à la raison et au calcul les plus froids. »

Ajoutons qu'en dernier lieu le général Skobieff avait été nommé commandant en chef du 4^e corps d'armée de Russie, un des plus importants de l'empire, stationné dans le gouvernement de Minsk, c'est-à-dire dans le pays entre le Niemen, fleuve frontière de la Prusse et la Bérésina.

Saint-Petersbourg, 8 juillet.

Le ministre de la guerre et plusieurs autres fonctionnaires de la cour se rendront à Moscou, avec les parents du général Skobieff pour assister aux obsèques. Les propriétaires d'un grand nombre d'établissements publics ont l'intention de fermer leurs locaux le jour de l'enterrement.

REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine n'a pas été mauvaise tout, c'est une amélioration persistante qui a fait jour sur notre marché. La question politique égyptienne semble un peu mise de côté; on attend les décisions de la conférence des ambassadeurs des puissances, et c'est avec confiance qu'on attend le moment où une solution favorable mettra au monde des affaires de se remettre tranquillement au travail.

L'attitude de nos rentes, qui était lourde et très-indécise, s'est grandement améliorée ces huit jours; la hausse, surtout dans les deux dernières séances, a fait des progrès considérables.

Ainsi le 3 0/0, qui était à 80.35, s'est élevé à 81.40.

L'amortissable a suivi le même exemple et a gagné rapidement le cours de 81.65, coupon de 75 centimes détaché.

Le 5 0/0 est très-recherché et s'est inscrit en clôture à 115.10, en reprise sur la semaine dernière de 1 fr. 25.

Les fonds étrangers, bien qu'il soit fort dangereux pour l'épargne de se placer sur ces valeurs ont suivi le même exemple.

Le Turc 5 0/0 est à 11 francs 45 au lieu de 11 francs.

L'italien a détaché un coupon de 2 fr. 50, reste à 87.90, ce qui le met en réalité à 89.40 au lieu de 88.65.

Hausse de 18 fr. sur l'Égypte 6 0/0 à 285. Les valeurs ont été peu actives, mais néanmoins assez fermes.

La Banque de France est à 5,255, reprise de 140 fr. Le bilan est satisfaisant, quoique les bénéfices de numéraires soient faibles. Retenue de 1,472,000 fr.; diminution d'argent de 832,000 fr. Les bénéfices se sont augmentés de 1,145,000 pour la semaine.

Parmi les valeurs qui se relèvent le plus, il faut compter le Crédit Foncier; les opérations de cette société, loin de se ralentir, suivent une marche progressive. Les bénéfices sont très-considérables pour faire prévoir que le dividende s'accroîtra au moyen de 6 à 7 fr. par titre.

Les capitalistes en quête d'un placement sûr sentant toutes les garanties feront bien d'acheter les obligations foncières 4 0/0 en émission, dit Fonceur et chez tous les receveurs, par exemple à 480 fr. Ces titres donnent un revenu net de 20 fr., soit plus de 4 0/0 net d'impôt.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie se tient à 490. La situation prospère fait espérer de meilleurs cours.

On fait 555 sur les Magasins Généraux de France et d'Algérie.

Les bons placements sont ceux qui se font des valeurs offrant des garanties matérielles, le présent et l'avenir, telles sont les actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies; tous les financiers considèrent comme une affaire de premier ordre.

On annonce comme prochaine une émission d'obligations du Canal de Panama par suite de la décision prise par l'assemblée générale extraordinaire qui vient d'avoir lieu. Il s'agit d'une émission très-importante sur laquelle nous donnerons plus d'opinion motivée quand nous serons fixés sur les conditions et sur l'époque de cette émission.

Les cours de la Banque Parisienne sont à 500, c'est un maigre résultat; avoir voté 5 millions pour ne pas mieux réussir à soutenir les actions, c'est décourageant. Que diront les actionnaires quand cet argent aura été dévoré par ces rats? Tout cela fera-t-on un appel de fonds? Tout cela dans cette maison.

Le Crédit de France semble mort, à quand la résurrection de cet établissement fusionné à la Banque sera-t-elle plus heureuse dans ses opérations? Il faut attendre, pour se prononcer, que l'ait vu à l'œuvre.

Un placement recommandable et d'avenir, c'est l'obligation hypothécaire Maëtra, nous engageons les capitalistes à ne pas négliger cette affaire qui est très-sérieuse.

Après des négociations sur les actions de nos chemins de fer; hausse assez sensible: Lyon, de 1,400 à 1,640; Orléans, de 1,260 à 1,295.

Chronique Locale et de l'Ouest.

INSTITUTION SAINT-LOUIS.

M. Louis Marcheteau, du Vaudelnay, élève de l'Institution Saint-Louis de Saumur, vient de subir avec succès les examens du diplôme d'études de l'enseignement secondaire spécial, devant la Faculté des Sciences de Poitiers.

Souzay. — Samedi soir, le sieur Pierre Cailleaux, âgé de 73 ans, cultivateur à Champigny, commune de Souzay, s'est précipité dans un puits de six mètres de profondeur.

Il était à garder les enfants de son fils pendant que celui-ci vaquait à ses occupations dans les champs.

Dans la soirée, Cailleaux disparut, et ce ne fut que le soir que des femmes, en venant chercher de l'eau, virent les sabots du vieillard auprès de la margelle.

Craignant un malheur, elles avertirent Jean Cailleaux qui, au moyen d'une lanterne descendue dans le puits, aperçut son père. Il était déjà sans vie.

Cailleaux avait plusieurs fois donné des signes d'aliénation mentale et avait parlé de se suicider.

Saint-Clément-des-Lévées. — L'autorité judiciaire, informée par la rumeur publique que la fille X., de Saint-Clément, était accouchée clandestinement, a ouvert une enquête.

Soumise à la visite, il a été reconnu que cette fille avait accouché le 24 juin. Découverte ainsi, elle a fait des aveux. Le cadavre de l'enfant a été retrouvé; on croit qu'il y a des complices.

Chouzé. — Le nommé Etienne Audineau, demeurant à la Boire-du-Chêne, commune de Chouzé-sur-Loire, s'est volontairement donné la mort en se tirant un coup de fusil dans la tête.

Le sieur Audineau était atteint de douleurs rhumatismales des plus violentes. Ce sont ces douleurs qui l'auraient porté à se donner la mort.

Dans son numéro du 5 juillet, le *Figaro* publiait cette note:

« Une double rencontre doit avoir lieu ce matin, à la frontière, entre MM. T. C., O'B... et deux officiers de cavalerie, MM. B. L... et A. de K..., dont le premier appartient à l'une de nos Ecoles militaires. La cause est la publication récente d'un volume illustré: *Nos farces à Saumur*, où MM. B. L... et A. de K... ont cru se reconnaître. L'arme choisie est l'épée de combat. »

Le *Loiret* a appris, par dépêche, qu'après plusieurs passes brillantes, ces duels n'ont pas eu un résultat trop fâcheux. Notre compatriote, M. T. C., a blessé son adversaire à l'épaule, tandis que M. O'B... n'a été que légèrement touché au bras. On parle de plusieurs autres affaires qui doivent être la suite de celle-ci.

Demain mercredi, viendra devant la cour d'Angers l'appel interjeté par M^{me} de Chauvaneau du jugement du tribunal de La Flèche, qui lui a enlevé, à titre provisoire, la garde de ses enfants. M^{me} Durier et Bétolaud plaideront devant la cour d'Angers.

VÉLOCÉ-CLUB DE TOURS.

Les courses de dimanche ont été favorisées par un temps splendide. Une affluente considérable témoignait de l'intérêt que le public semble prendre aux progrès constants qui réalisent ce moyen nouveau pour l'homme de se transporter rapidement et à de grandes distances. Quel avenir est réservé à ce brillant instrument de marche, sur lequel, disons-le en passant, un homme ne brille guère et qui exige en public un décorum irréprochable? Peut-être les verrons-nous un jour rendre, dans des occasions difficiles, de grands services, c'est ce que le public commence à comprendre.

L'enthousiasme a été tel du reste, dimanche, que la piste a été envahie, et sans une charge de vélocipèdes, les uns à pied, les autres montés, les courses étaient compromises. (Indépendant.)

LE 14 JUILLET A ANGERS.

Voici le programme des Fêtes et Divertissements organisés par la Municipalité d'Angers à l'occasion de la Fête dite Nationale:

Jeu 13 juillet.

Distribution de pain, par les soins des Dames de charité, aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance.

A huit heures du soir, Illumination de la Mairie et Concert au Jardin du Mail.

Après le concert, Retraite aux Flambeaux.

Départ à 9 heures 1/2, cour de la Mairie; parcours: Boulevards de Saumur, des Lices, du Château, de Nantes, de Laval et Descarreaux, Rues Beaurepaire et Boisnet, Boulevards des Pommiers et de la Mairie.

Vendredi 14 juillet.

Le matin, Salves d'artillerie.

A dix heures du matin, Revue Militaire au Champ-de-Mars des Troupes de la garnison, des Sapeurs-Pompiers, des Elèves du Lycée, de l'Ecole des Arts-et-Métiers et du Bataillon scolaire des Ecoles Communales.

A une heure, Fêtes Villageoises, Danses, Divertissements et Jeux publics avec prix, place Lyonnaise et carrefour des Justices.

A une heure, Concert gratuit donné au Grand-Théâtre, avec le concours de la Société Sainte-Cécile, de la Musique Municipale, de la Société philharmonique, de l'Ecole Chevrollier et d'artistes étrangers.

A une heure, Grandes Régates sur la Maine, parcours du pont de la Haute-Chaîne à celui de la Basse-Chaîne, avec le concours de la Société Nautique et avec la Musique du 2^e régiment de Pontonniers.

A une heure et demie, sur la place du Champ-de-Mars, Grande représentation Théâtrale, *La Prise de la Bastille*.

A sept heures, Salves d'artillerie.

A huit heures, Grand Concert au Mail, Illumination du Jardin du Mail, du Boulevard de la Mairie, de la rue du Mail et de tous les monuments publics.

A neuf heures et demie, Grand Feu d'artifice, tiré sur le Quai des Arts, par M. Alexandre Vincent, artificier à Angers.

NANTES.

Le *Phare de la Loire* publie le programme des réjouissances publiques, à Nantes, pour la fête du 14 juillet.

Jeu 13 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, retraite aux flambeaux avec char d'artifice. Les musiques militaires prendront rang dans le cortège, et des soldats porteront des torches, bien que ce ne soit pas du tout leur affaire.

Vendredi 14, décoration des rues et des places, oriflammes et drapeaux.

A 9 heures 1/2 du matin, « grand défilé (sic) des corporations ouvrières, des sociétés de secours mutuels, des enfants des écoles, du bataillon de sapeurs-pompiers, etc. (7). »

Jeux divers, illuminations, feux d'artifice.

Il n'est pas parlé d'une revue des troupes.

SAINT-MALO.

Quatre jeunes gens arrêtés pour avoir brisé les vitres des Frères et de l'Orphelinat des Sœurs, de Saint-Malo, ont comparu jeudi devant le tribunal correctionnel de cette ville.

Après deux heures de débats, deux prévenus ont été condamnés à un mois de prison, les deux autres à quinze jours de la même peine, et tous quatre à l'amende et aux dépens.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 30 juin 1882.

NAISSANCES.

Le 4. — Aline Breton, rue de Fenet.

Le 6. — Marie-Louise Sudre, hameau du Petit-Puy.

Le 8. — Maurice Pellet, rue Notre-Dame.

Le 13. — Jeanne Dangies, rue de la Mare-mailette; — Paul-Jean-Robert Durand de Villers, Grand'Rue; — Albertine-Marie Proust, place du Presbytère.

Le 17. — Adrien-Eugène Bellœuvre, rue Saint-Nicolas.

Le 18. — Gabriel-Jules Desbois, rue Saint-Nicolas.

Le 20. — Maurice Chesneau, rue du Temple; — Célestine-Julia Manoury, rue de la Visitation.

Le 21. — Marcel-Gustave Bloudeau, rue de la Maréchalerie.

Le 24. — Jeanne-Louise Mercier, à l'Hospice.

Le 26. — Henri-Jean-Omer Bertiaux, rue Saint-Nicolas; — Paul-Jean-Emile-Maurice Leclerc, rue d'Orléans.

Le 29. — Louise Cotenceau, rue de la Croix-Verte.

MARIAGES.

Le 5. — Eugène Leroy, maréchal-des-logis de gendarmerie, a épousé Louise-Augustine Vignol, sans profession, tous deux de Saumur; — Pierre Lebrun, cavalier de manège, a épousé Marie Chipault, cuisinière, tous deux de Saumur; — Alexis-Louis Clayreul, gantier, a épousé Pauline-Célestine-Eugénie Bailloü, lingère, tous deux de Saumur.

Le 6. — René-Joseph Harrault, employé de chemin de fer, a épousé Constance-Félicité Peigney, couturière, tous deux de Saumur.

Le 11. — Louis-Jacques Joulain, champagniseur, a épousé Marie-Françoise-Sylvine Martin, sans profession, tous deux de Saumur; — Louis Meunier, propriétaire (veuf), de Varrains, a épousé Julie-Louise Vannier, sans profession (veuve), de Saumur.

Le 12. — Georges-Louis-Charles Dubois, boulanger, a épousé Céline-Julie Cartreau, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 19. — René-François Lelong, boulanger, a épousé Blanche Domergue, sans profession tous deux de Saumur.

Le 24. — François Tulasos, tailleur de pierres (veuf), a épousé Jeanne-Julienne-Michelle Daligault, journalière (veuve), tous deux de Saumur.

Le 26. — Victor Lafé, boulanger, a épousé Marie-Louise-Renée Saintes, sans profession, tous deux de Saumur; — Etienne Boissier, employé de chemin de fer (veuf), a épousé Joséphine Pelou, couturière, tous deux de Saumur; — Jules Clément, tonnelier, a épousé Jeanne-Augustine Pillier, couturière, tous deux de Saumur; — Adrien Lebourg, peintre en bâtiments, a épousé Pauline Perrochon, couturière, tous deux de Saumur.

Le 28. — Pierre-Auguste Darondeau, cocher, a épousé Françoise Jahan, domestique, tous deux de Saumur.

Le 28. — François Charpentier, retraité, a épousé Louise-Élisa Harrault, domestique (veuve), tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Gustave Boileau, 6 mois, rue Saint-Michel.

Le 3. — Adolphe-Auguste Bellanger, 4 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Marie Touchet, journalière, 38 ans, épouse Auguste Bellanger, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Edouard Girard, ancien avocat, 66 ans, rue Dacier.

Le 4. — Gustave Douvignac, charron, 49 ans, à l'Hospice; — Claudine Collin, 78 ans, sans profession, à l'Hospice; — René-Joseph Marchand, 2 mois, rue de la Visitation.

Le 5. — Baptiste Gauducheau, employé, 35 ans, à l'Hospice; — Joannès-Auguste Pinet, 7 mois, rue de l'Ancienne-Messagerie; — Léopold-Clément Corby, 3 ans, rue Notre-Dame.

Le 7. — Justin Faulcon, ancien pharmacien, 87 ans, rue Nationale.

Le 14. — Jean-Marie Ferrand, cavalier de manège, 47 ans, rue Courcouronne.

Le 15. — Charles Loyeau, sabotier, 26 ans, rue du Petit-Pré.

Le 17. — Jeanne Pineau, veuve Pierre-René Lépine, 77 ans, rue du Portail-Louis.

Le 18. — Maria Grégoire 2 ans 4/2, rue de Fenet; — Adèle Milsonneau, sans profession, 53 ans, épouse Léonard Chevalier, rue de la Croix-Verte; — Henri Monnier, 48 mois, rue Notre-Dame.

Le 19. — Victoire Charnacé, sans profession, 79 ans, veuve Ferdinand Gillet, rue d'Orléans.

Le 20. — Jeanne Minier, sans profession, 81 ans, veuve Jean Cornilleau, quai Notre-Dame.

Le 21. — René Joussetin, journalier, 74 ans, à l'Hospice; — Edmond-Eugène Pellemeule, 6 mois, rue Saint-Jean.

Le 22. — Alphonse Gabiller, plâtrier, 20 ans, hameau du Petit-Puy; — Elisabeth Jean-Baptiste Marliac, 58 ans, épouse Jean-Baptiste Marliac, rue de la Chouette-rie.

Le 23. — Léonard Chevalier, propriétaire, 64 ans, rue de la Croix-Verte.

Le 27. — Louise Chevet, journalière, 68

ans, épouse Pierre Rathouis, à l'Hospice; — Anne Couisneau, cuisinière, 67 ans, veuve Pierre Bodin, à l'Hospice.

Le 28. — Louis Milon, journalier, 75 ans, à l'Hospice; — Marie Girard, ancienne domestique, 90 ans, rue Basse-Saint-Pierre; — Françoise Verny, couturière, 70 ans, veuve Guilhem Sentenac, ancienne route de Tours.

Le 30. — Henri Baranger, 4 ans, rue de la Visitation; — Anna-Louise Lequipé, 16 ans, rue du Bellay; — François Beaujon, ancien marinier, 67 ans, quai de Limoges; — Jean Moullec, serrurier, 48 ans, à l'Hospice.

Faits divers.

LE PRODIGE DE CAPRERA.

Nous lisons dans *Paris-Journal*:

« Il se passe au tombeau de Garibaldi, à Caprera, des choses étranges qui impressionnent vivement l'Italie. On se demande ce que c'est et ce que ça signifie? »

« La pierre de granit qui ferme le tombeau a déjà été six fois renouvelée, après s'être brisée six fois de suite et d'elle-même, assure-t-on, aucune cause matérielle ne paraissant pouvoir être assignée à l'accident. Tous les journaux italiens racontent cela. »

« Il n'y a pas dans l'île d'habitants pour faire outrage à la mémoire de Garibaldi ou pour imaginer quelque supercherie dans le but de diviner faussement sa dépouille. »

« Il n'y a pas eu de tremblement de terre, et d'ailleurs, il en faudrait six. Enfin, les six pierres ont successivement été posées par des ouvriers, qui avaient pris les précautions nécessaires. »

« La sixième pierre, mise en place le 24 juin, avec des précautions toutes particulières, s'est brisée, comme les précédentes, quelques instants après, sans qu'on ait pu davantage se rendre compte des causes du phénomène. »

« Elle avait pourtant une épaisseur de quarante centimètres! »

« On prépare une septième pierre, plus épaisse et plus dure encore, qui sera placée, cette fois, sous la direction d'un ingénieur mandaté tout exprès d'Italie à Caprera. »

« Les commentaires et les interprétations vont leur train. »

« Pour moi, j'ouvre le livre de la Bible, et j'y lis: »

« Les six pierres brisées représentent les six États réunis sous le sceptre de la Maison de Savoie par la Révolution, dont Garibaldi était le condottiere: le duché de Parme, le duché de Modène, le pays Lombard-Vénitien, le grand-duché de Toscane, le royaume des Deux-Siciles, les États de l'Église. Ces six États se détacheront de la maison de Savoie. »

« Vous me demandez: « Et la septième pierre qu'on va poser? » »

« Si elle se brise comme les autres, le roi Humbert ne conservera même pas la couronne héréditaire de Piémont-Sardaigne. »

Marché de Saumur le 8 juillet

Blé comm. (Ph.)	23	Huile de noix	50	125
From. 1 ^{er} q. (Ph.)	23	Huile chene.	50	—
Froment (Ph.)	77	Graine tréfle	50	—
Halle, moy. 77	23	— Luzerne	50	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	70
Orge	65	— Luzerne	780	65
Avoine h. bar.	50	Paille	—	45
Fèves	75	Amandes	50	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190
— rouges	80	Chauvres 1 ^{er}	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—
Farine, culas.	157	— 3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{er} qualité	100 à 120
Id. 1881, 2 ^e	100 à 120
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{er}	100 à 120
Id. 1881, 2 ^e	100 à 120
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{er}	105 à 120
Id. 1881, 2 ^e	100 à 120
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{er}	85 à 100
Id. 1881, 2 ^e	80 à 100
La Vienne, 1881, 1 ^{er}	75 à 100
rouges (2 hect. 30).	
Souzay et environs, 1881	150 à 160
Id. 1881	150 à 160
Champigny, 1881, 1 ^{er} qualité	150 à 200
Id. 1881, 2 ^e	150 à 200
Id. 1881, 3 ^e	150 à 200
Id. 1881, 4 ^e	150 à 200
Varrains, 1881, 1 ^{er}	125 à 130
Varrains, 1881, 2 ^e	125 à 130
Bourguell, 1881, 1 ^{er} qualité	150 à 165
Id. 1881, 2 ^e	150 à 165
Id. 1881, 3 ^e	150 à 165
Id. 1881, 4 ^e	150 à 165
Restigné, 1881, 1 ^{er}	140 à 145
Id. 1881, 2 ^e	140 à 145
Chinon, 1881, 1 ^{er}	140 à 150
Id. 1881, 2 ^e	140 à 150
Id. 1881, 3 ^e	140 à 150
Id. 1881, 4 ^e	140 à 150

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Les points noirs s'accroissent à l'horizon. De graves événements semblent nous menacer. Il faut donc se tenir prêts; il faut surtout prévenir les populations et les tenir en garde contre de mauvaises surprises. Rien n'est meilleur pour les préparer et les tenir en éveil qu'une bonne et saine lecture, dans laquelle ils puiseront la connaissance des faits et gestes des hommes qui passent sur nous comme un fleuve. La Lanterne d'Arlequin, les démasque chaque semaine avec une énergie qui ne se ralentit pas. Aussi sa vogue augmente. En effet, sous sa forme attrayante, par son style, par ses charmants dessins appropriés à ses textes, elle est lue et goûtée par tous ceux qui la connaissent. Nos amis ont compris quel parti ils pouvaient tirer de la propagande de cette excellente publication. Un grand nombre d'entre eux la répandent et la font passer de mains en mains. Ils l'opposent partout aux BOQUILLONS, BERLURONS et autres publications du même genre.

Voici le sommaire du n° 67. — Une bonne histoire; Petite canserie; Protestation des habitants de Chalonnay; Je me l'demande! Inauguration de l'Hôtel-de-Ville de Paris; La magistrature républicaine; Pas de chance! Le serment; La campagne d'Egypte; Arlequin est content.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes

librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13.
Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

Bibliographie.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix: 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément: l'Histoire de France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 40 volumes in-8°. Prix: 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix: 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix: 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix: 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Les faits divers pour les enfants, c'est-à-dire rechercher et reproduire les faits divers, touchants, amusants et instructifs, anecdotes, bons mots dont les enfants sont les héros; telle est l'idée venue à la directrice du Jeune Age illustré, et qu'elle commence à mettre à exécution dans le numéro de cette semaine sous la rubrique *Gazette du Jeune Age*. L'origine du jeu des dominos, du cerf-volant, des renseignements sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, s'ajoutent dans ce numéro aux récits en cours de publication.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à M. M. RENOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

LES CHEMINÉES qui fument plus que les autres. Ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 15 fr. Envoi franco du catalogue.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	A POITIERS 10 h. 31 matin.	8 h. 43 matin.	A SAUMUR 11 h. 11 matin.
9 25 —		11 15 —	
11 15 —		1 17 soir.	7 39 soir.
1 17 soir.		4 55 —	
4 55 —		7 50 —	
7 50 —		11 48 —	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL	
5 h. 50 matin.	A SAUMUR 9 h. 13 matin.	9 h. 13 matin.	A SAUMUR 11 h. 11 matin.
8 35 —		11 15 —	
9 15 soir.		1 17 soir.	7 39 soir.
6 45 —		4 55 —	
		7 50 —	
		11 48 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 10.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS, express-poste.

3 heures 8 minutes du matin.	8 — 45 —	9 — 56 —	1 — 25 —	3 — 32 —	7 — 15 —	10 — 37 —
------------------------------	----------	----------	----------	----------	----------	-----------

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS, direct-mixte.

3 heures 26 minutes du matin.	8 — 21 —	9 — 43 —	12 — 40 —	4 — 44 —	10 — 28 —
-------------------------------	----------	----------	-----------	----------	-----------

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 JUILLET 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.
3 %	81 07	81 13	Nord	1997 50	1987 50	OBLIGATIONS		
4 % amortissable	81 40	81 55	Orléans	1290	1290	Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	230
4 1/2 %	111 05	111 25	Ouest	890 50	800	Bons de liquid. Ville de Paris	517	520
5 %	114 90	114 90	Compagnie parisienne du Gaz	1665	1620	Obligations communales 1879	435	432
Obligations du Trésor	510	510	Canal de Suez	2390	2390	Obligat. foncières 1879 3 %	431 25	431 25
Obligations du Trésor nouvelles	506	506	C. gén. Transatlantique	455	450	Est	364	367 65
Bons de liq. départementaux	530	530	OBLIGATIONS			Est	369 50	370
Banque de France	5360	5275	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	307	500	Midi	371 75	371 75
Comptoir d'escompte	1030	1030	— 1865, 4 %	519	520	Nord	374	371 75
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1440	1442 50	— 1869, 3 %	408	407	Orléans	368	367 50
Crédit de France	205	235	— 1874, 3 %	387 50	387 50	Ouest	369 50	366 75
Crédit mobilier	495	490	— 1875, 4 %	512	510	Paris-Lyon-Méditerranée	366 50	368
Est	745	747 50	— 1876, 4 %	511	510	Paris-Bourbonnais	368	368 7
Paris-Lyon-Méditerranée	1640	1645				Canal de Suez	548 75	546 25
Midi	1210	1210						

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A LOUER MAISON
Rue d'Orléans.
S'adresser audit notaire. (310)

A VENDRE BELLE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT
Située à Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

Cette propriété, d'une contenance de six hectares renfermés de murs, comprend:
Belle maison d'habitation, servitudes, chalet, quatre hectares de vignes; prairies, plusieurs sources alimentant une pièce d'eau, au milieu une île dans laquelle il y a un salon formé par des marronniers.
S'adresser à M^e GIRARD, notaire à Bourgueil. (387)

A VENDRE A LOUER OU A ARRENTER
Pour se retirer des affaires
UNE FABRIQUE DE POTERIE ET CAILLOUX
Bien achalandée et en bon état
Belle position avantageuse, bien située, à SAUMUR (Maine-et-Loire);

MAISON TRÈS-SPACIEUSE
Dans laquelle s'exploite cette industrie.
Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement.
S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M^e BRAC, notaire.

UN HOMME et UNE FEMME munis de bons certificats, DEMANDENT UN EMPLOI, le mari comme garde, la femme comme femme de chambre.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE, d'occasion, UN BON CHEVAL, facile à atteler et à monter.
S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e PUIBARAUD, notaire à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

A VENDRE LA PORTION DIVISÉ
Ci-après désignée
DE LA BELLE PROPRIÉTÉ DE CHAUSSAC
Située bourg et commune de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Elle comprend:
Moulin à eau sur la rive droite de la Sèvre Nantaise, ayant trois paires de meules, grand nettoyeur, bluterie et diviseur;
Bonne chute d'eau, dont la chaussée appartient en entier à la propriété et n'est grevée d'aucune servitude au profit de tiers.
Maison d'habitation, composée de quatre chambre au rez-de-chaussée et quatre chambres au premier étage;
Remise, écuries, toits à bestiaux et greniers à fourrages;
Près et jardins de première qualité, contenant environ deux hectares cinquante ares, et entourant de tous côtés le moulin et les bâtiments d'habitation et d'exploitation;
Le tout formé un seul tenant et est compris entre la Sèvre Nantaise et le chemin vicinal de grande communication de Cholet à Saint-Prouan.
La facilité d'exploitation de la propriété, ses larges abords sur la rivière, sa proximité du bourg de Saint-Laurent et des villages de Chiroa et de la Trique, et son peu de distance des chemins de fer construits ou projetés, rendent l'immeuble à vendre éminemment favorable à l'établissement de toute importante industrie.
Entrée en jouissance immédiate.
Pour traiter et visiter la propriété, s'adresser à M. Pierre LÉGER père, propriétaire audit lieu de Chaussac.

A VENDRE OU A LOUER PRÉSENTEMENT MAISONS
A Beaulieu, commune de Damptierre.
S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALEN, pâtissier, rue Saint-Jean.

MAISON A LOUER PRÉSENTEMENT
Rue du Temple, 12.
S'adresser au Bazar des Familles.

A VENDRE pour 6.000 francs.
Un MATÉRIEL complet d'IMPRIMERIE presque entièrement neuf, ayant coûté 13.000 fr. — S'adresser à MM. les Administrateurs de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

A CÉDER BON MATÉRIEL
Pour la fabrication des oublies et des macarons.
S'adresser à M^{me} PESCHEUX, rue de la Petite-Bilange, 15. (293)

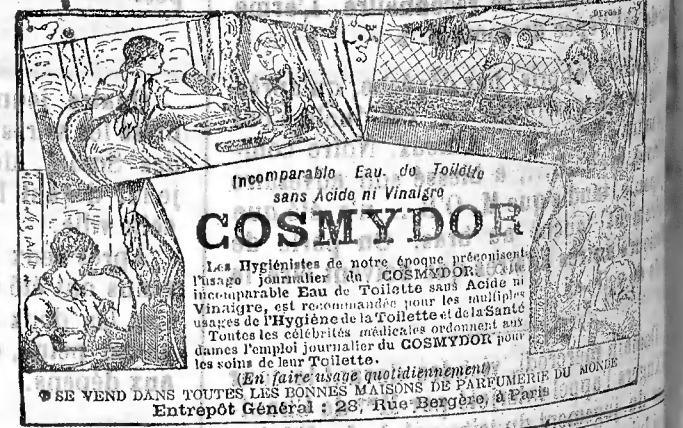
VICHY SOURCE LARBAUD AÎNÉ.
Eau minérale alcaline gazeuse, employée avec succès contre chlorose, gravelle, diabète, dyspepsie, goutte.
Chez les M^{rs} d'Eaux minérales et Pharmaciens.

J.-A. FRESCO
Chirurgien - Dentiste de Londres.
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le Magasin d'Ustensiles de Pêche et de Filets
Pêcheurs en tous genres
E. LARDE
autrefois situé place de l'Hôtel-de-Ville, n° 4, est maintenant Grand'Rue, n° 4 et 3, près la place Saint-Pierre.

M. LARDE offre aux amateurs de pêche l'assortiment plus complet que l'on puisse désirer.
Pour la Fête Nationale du 14 Juillet,
FEUX D'ARTIFICE, FLAMMES DE BENGAL
Lanternes vénitiennes.
Drapeaux de toutes dimensions.



Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre
COSMYDOR
Les Hygiénistes de notre époque recommandent l'usage journalier de COSMYDOR. Ce précieux Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé.
Toutes les célébrités médicales ordonnent son usage dans l'emploi journalier de COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.
En faire usage quotidiennement.
SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE.
Entrepôt Général: 28, Rue Bergère à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE
Coffres-Forts Incombustibles

Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.
Diplôme d'honneur, 20 médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.
Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents sans que les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contiennent aient été atteints.
NOMBREUX CERTIFICATS.
PRIX DE 25 A 2.000 FRANCS
Manufacture à Reims, Rue Bouliart, 18 et 180.
Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.

